

Mardi 22 mars 2022 à 18 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal
 - 3.1 Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2021 et du procès-verbal (CE extraordinaire) du 7 février 2022
 - 3.2 Suivi au procès-verbal
4. Rapport budgétaire du CE (adoption)
5. Profil de compétences et critères de sélection d'une direction d'école (consultation)
6. Prévision d'effectifs 2022-2023 : nombre d'élèves et organisation scolaire (consultation)
7. Frais de garde (SDG)
8. Informations
 - 8.1 Direction
 - 8.2 Présidente
 - 8.3 Enseignant(e)s
 - 8.4 Service de garde
 - 8.5 Déléguée au comité de parents
 - 8.6 Représentante de la communauté
 - 8.7 O.P.P.
9. Coup de ♥
10. Varia
 - 10.1 Sortie cabane à sucre
 - 10.2 _____
11. Questions du public
12. Date et heure de la prochaine rencontre : le mardi 14 juin 2022 à 18h30
13. Levée de l'assemblée

Marjorie Matte-Despatis, présidente *Isabelle Boulet*, directrice par intérim

Article 64 : Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.